

Caen, le 30 septembre 2024

Direction d'appui aux politiques d'aménagement
Dossier suivi par : Bertrand DEQUEN
☎ : 02.31.57.16.95
✉ : bertrand.dequen@calvados.fr

Monsieur Nicolas JOYAU
Président de la Communauté urbaine Caen la Mer
Communauté urbaine Caen la Mer
16 rue Rosa Parks
CS 52700
14027 CAEN Cedex 9

Objet : avis du Département du Calvados sur la modification n°3 du PLU de Mondeville

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous avez saisi le Département, le 19/06/2024, pour qu'il donne son avis sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Mondeville.

Cette procédure n'appelle aucune remarque particulière de notre part.

En conclusion, le Conseil départemental émet un avis favorable quant à cette procédure.

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir me communiquer l'ensemble des pièces du PLU modifié quand il sera approuvé et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
La directrice d'appui aux politiques d'aménagement**


Anne-Sophie BUTHION

Copie : ARD de Caen
Madame Edith HEUZE et Monsieur Joël JEANNE, Conseillers départementaux du canton n°16 (Ifs)